



RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la **Mairie**, le

Mercredi 15 octobre 2025 à 20 H

Affiché le 8 octobre 2025

Le Maire,
Jean-Pierre BLANC



ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2025*
2. *Biens vacants et sans maître – Parcelles rue du Pont Thébaud – Incorporation dans le domaine privé communal*
3. *Acquisition d'un tracteur pour les services techniques*
4. *Attribution de marché de travaux pour la réalisation d'une installation de réseau de chaleur géothermique*
5. *Convention de mandat de délégation de la maîtrise d'ouvrage axe cyclable Prinquiau – La Chapelle-Launay – Savenay*
6. *Décision modificative n°3*
7. *Réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau*
8. *Rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets*
9. *Questions diverses*